

GESTION DE LA ZONE CÔTIÈRE DE MATANDA-IGUIRI (GABON) ET CONFLITS D'USAGE

Christ Olsen NKOUANZI MABIKA¹

Université Omar BONGO/Libreville, Gabon

christolsenn@gmail.com

&

Clet Mesmin EDOU EBOLO²

Université Omar BONGO/Libreville, Gabon

ebolofr@yahoo.fr

Résumé : Les pays détenteurs d'un littoral ont plusieurs enjeux (économiques, militaires, etc.) qui permettent de le valoriser. Cependant, malgré leur mise en valeur, les littoraux restent des espaces côtiers très convoités. Par conséquent, des conflits d'usage se révèlent et opposent plusieurs catégories d'acteurs. Ainsi, le littoral de Matanda-Iguiri, tant dans sa partie terrestre que maritime est un espace extrêmement convoité. Cette zone est considérée à ce titre comme le théâtre d'un jeu d'acteurs, un espace d'intérêt, de régulation et de pouvoir. Ainsi, à travers cet article, il sera question d'une part, de reconstituer le système de gestion actuel du littoral de Matanda-Iguiri de déceler ses imperfections et les conflits qui en découlent. Il s'agit de comprendre les logiques des acteurs intervenants dans ce milieu et leur système de réseautage. Par ailleurs, la méthodologie adoptée a porté sur l'analyse des conflits autour de l'espace littoral, et sur l'identification des acteurs du littoral de Matanda-Iguiri. De ce fait, toutes les informations collectées dans les références bibliographiques et sur le terrain ont servi à créer, dans un tableur de Microsoft Excel, une base de données. Il ressort de cette recherche différents types d'acteurs dans la zone d'étude et des conflits d'usage liés à l'utilisation de l'espace. Les aspects de la gestion de la zone littorale de Matanda-Iguiri sont aussi mis en évidence.

Mots clés : Littoral, conflits d'usage, gestion intégrée, Matanda-Iguiri, Gabon.

MANAGEMENT OF THE COASTAL ZONE OF MATANDA-IGUIRI (GABON) AND CONFLICTS OF USE

Abstract: Countries with a coastline have several issues that allow them to develop it. However, despite their development, the coastlines remain highly coveted coastal areas. Consequently, conflicts of use arise between several actors. Thus, the Matanda-Iguiri coastline, both in its terrestrial and maritime parts, is an extremely coveted space. This zone is considered as the theater of a game of actors, a space of interest, regulation and power. Thus, through this article, the objective is, on the one hand, to reconstruct the current management system of the Matanda-Iguiri coastline and to identify its imperfections and the conflicts that arise from them, by understanding the logic of the actors involved in this area and, on the other hand, to understand the networking system of these actors. In addition, the methodology adopted focused on the analysis of conflicts around the coastal area, and on the identification of actors in the Matanda-Iguiri coastal area. Thus, all the information collected in the bibliographic references and in the field was used to create a database in a Microsoft Excel spreadsheet. This research revealed different types of actors in the study area; conflicts of use related to the use of space and those arising from regulatory activities. Aspects of the management of the Matanda-Iguiri littoral zone are also highlighted.

Keywords: Coastline, conflicts of use, integrated management, Matanda-Iguiri, Gabon.

¹ Centre d'Etude de Recherche en Géopolitiques et Prospectives (CERSEP)

² Laboratoire de Géomatique, de Recherche Appliquée et Conseil (LAGRAC)

Introduction

Sur un territoire comme le littoral Matanda-Iguiri, les pressions anthropiques exercées sur les ressources naturelles font ressortir les interdépendances existantes entre plusieurs activités -surtout économiques-. ROSSATANGA-RIGNAULT G. et BIGNOUMBA G.-S. (2017) ont montré que les enjeux du littoral gabonais reposent en général sur « la valorisation optimale des ressources naturelles, la sécurisation du patrimoine marin, et la planification de l'occupation spatiale du littoral » (p. 381). Cependant, malgré leur mise en valeur (à la fois touristique et règlementaire), les littoraux restent des espaces côtiers très convoités. Par conséquent, il en ressort des conflits d'usage qui opposent plusieurs acteurs. L'appellation conflit d'usage, ou plutôt conflit d'usage du sol ou de l'espace, si l'on reprend ses traductions anglaises *land-use conflict* ou espagnoles *conflicto de uso del suelo* (MELÉ P., 2013, p. 242) est utilisée pour caractériser des situations d'opposition portant sur l'utilisation de sous-ensembles spatiaux (NKOUANZI MABIKA C.O., 2019, p. 6). Il s'agit de la dénonciation d'incompatibilités entre certaines formes d'appropriation ou d'exploitation des espaces et des ressources naturelles (TORRE A. et al., 2006, p.419).

Les conflits d'usage autour d'une ressource sont abordées par plusieurs auteurs (LECOURT A., 2003 ; CADORET A., 2006 ; BARONE S., 2010 ; TORRE A., 2011 ; MELE P., 2013). Cependant, au Gabon en général et plus particulièrement dans la région d'étude, il existe très peu de recherches sur les problématiques abordant les conflits d'usage. L'article de BIGNOUMBA G.-S. (2000) intitulé « Anthropisation et conflit d'usage sur le littoral du Gabon : éléments de réflexion » permet néanmoins de s'approprier ce problème.

Ainsi, la zone côtière de Matanda-Iguiri, n'est pas épargnée par ces conflits d'usage. En effet, elle accueille des activités économiques variées qui possèdent une valeur patrimoniale au sens large du terme, ainsi qu'un poids économique indéniable. L'essor de ces filières induit un recours accru à des facteurs de productions communs tel que le foncier et l'espace maritime. Par conséquent, l'inadéquation entre la demande et la disponibilité de cet espace côtier, et l'utilisation de ses ressources pour des usages multiples, génèrent des concurrences débouchant parfois sur des conflits d'usage à terre, en mer et sur le domaine public maritime. En outre, la réduction des surfaces urbanisables dans cette zone crée également de fortes pressions foncières qui génèrent des risques d'exclusion sociale. Par ailleurs, la gestion du littoral de Matanda-Iguiri est complètement sectorielle et chacun œuvre isolément pour préserver et faire valoir les objectifs de sa politique.

Ainsi, à travers cet article, l'objectif est d'une part, de reconstituer le système de gestion actuel du littoral de Matanda-Iguiri et déceler ses imperfections et les conflits qui en découlent, en tenant compte des logiques d'acteurs intervenants dans ce milieu et, d'autre part, de comprendre leur système de réseautage de ces acteurs.

1. Matériel et méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

Localisée dans la commune de Port-Gentil, la zone littorale de Matanda-Iguiri est située au Sud-Est dans le quatrième arrondissement de la commune de Port-Gentil. Elle est limitée au Nord par la Pointe Akosso, à l'Est par la baie du Cap Lopez et au Sud par la Pointe Iguiri (ONDO ASSOUMOU E., 2006, p. 99). La zone d'étude est

mitoyenne aux quartiers PG1 à l’Ouest, au Nord par le quartier Izwa et au Sud par le quartier Agripog. La figure 1, ci-après, permet de situer la zone d’étude par rapport au littoral de Port-Gentil.

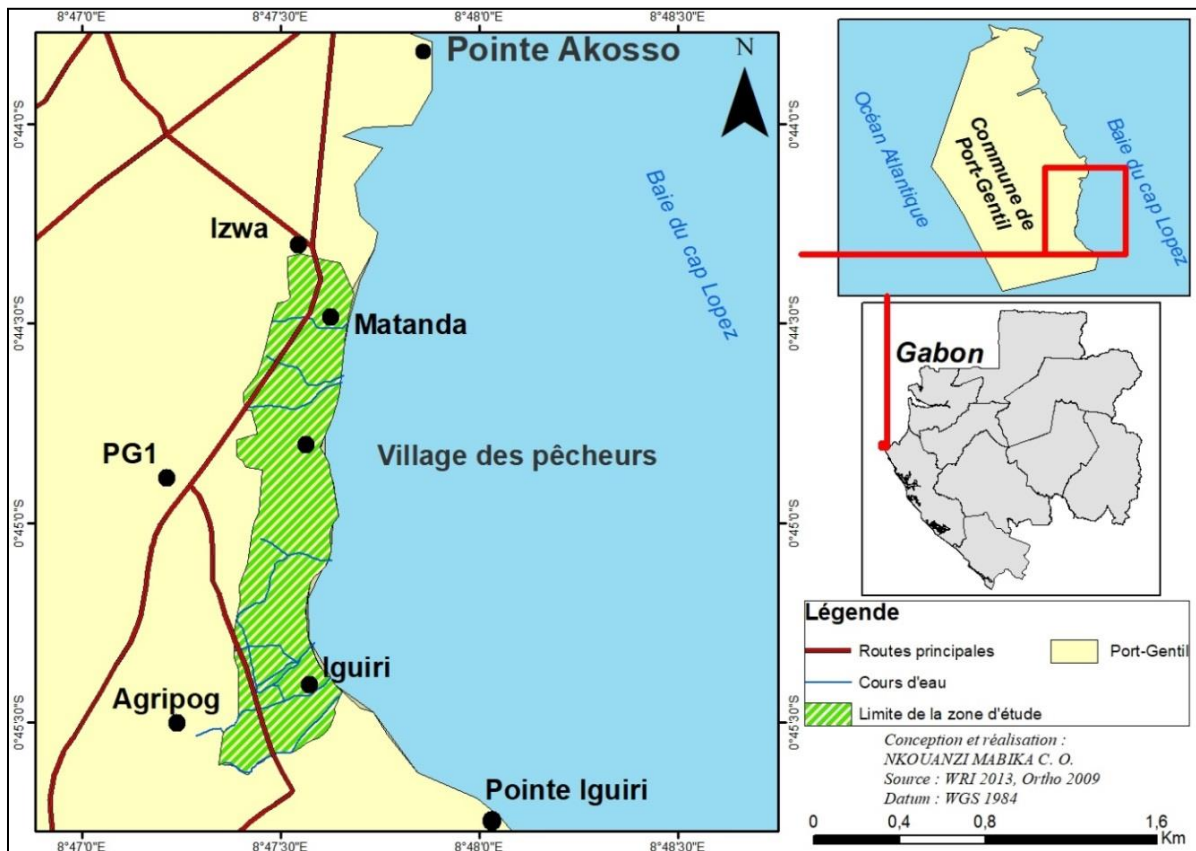


Figure 1: Localisation de Matanda-Iguiri sur le littoral de la commune de Port-Gentil.

Source : NKOUANZI MABIKA C.O., 2019 ; d’après WRI 2013, Orthophoto 2009, Datum : WGS 1984.

Le relief semble décrire une certaine monotonie, parce que relativement plat et offrant des altitudes très basses en général (DJEKI J., 2003, p. 159). A cet effet, la topographie de la zone de Matanda-Iguiri est presque plane avec une faible ondulation liée aux cordons littoraux. Il faut également mentionner que le réseau hydrographique, de par son caractère épars, est le seul élément qui rompt la platitude de cette topographie où les altitudes ne dépassent guère 6 mètres (DJEKI J., 2003, op. cit, p. 160). Dans des dépressions humides des cordons littoraux colonisées par des bandes ligneuses, il existe des cours d’eau dont certains présentent un écoulement temporaire, tandis que d’autres peuvent se transformer en ruisseaux ou rivières suivant leur importance. En termes géologique, la région d’étude est composée de formations sédimentaires à faible pendage, alternant roches meubles (sable, argile, marne) roches plus dures (grès, calcaire) (NKOUANZI MABIKA C.O., 2019, p. 20). On remarque que les dépôts récents, depuis le Miocène jusqu’au Pléistocène, sont essentiellement détritiques (sable) (RABENKOGO N., 1989, op. cit, p. 44). D’une manière générale, ce sous-sol est fragile par la nature des roches qui sont à prédominance détritiques et meubles (NKOUANZI MABIKA C.O., 2019, p. 20). La zone de Matanda-Iguiri est recouverte par les sols à hydromorphie totale ou permanente et par les sols hydromorphes temporaires. Ces sols sont presque exclusivement sableux. Le climat de

la zone d'étude est de type équatorial à nuance australe. En général, il est caractérisé par la quasi constance des températures et la faiblesse de leurs écarts, c'est-à-dire que les températures extrêmes oscillent entre 25°C et 30°C (DJEKI J., 1985, op.cit., p. 51). Il pleut pendant 8 mois de l'année, soit 240 jours (ONDO ASSOUMOU E., 2006, op.cit., p.55), avec un apport de 2 000 mm/m (MALOBA MAKANGA J. D., 2010, p. 40). Les marées sont de type semi-diurne avec un maximum et un minimum (NKOUANZI MABIKA C.O., 2019, p. 23). La végétation est dominée par les forêts de mangrove, les forêts inondées ou marécageuses sans raphias, les forêts inondées ou marécageuses à raphias, les savanes herbeuses et les savanes arborées.

D'après les enquêtes de terrain, la population de Matanda-Iguiri est estimée à environ 1297 individus, répartis sur un ensemble de 192 foyers³. Cette population est composée pour 2/5ième d'enfants de moins de 14 ans. La population des jeunes et des adultes (3/5ième) est pour elle composée à 57% d'individus masculins contre 43% féminins (NKOUANZI MABIKA C.O., 2019, p. 29). Les principales activités socio-économiques effectuées à Matanda-Iguiri sont la pêche, le fumage de poissons et l'extraction du sable.

1.2. Collecte des données

1.2.1. L'analyse des situations de conflit

Les données et les informations collectées pour l'analyse des situations de conflits autour de l'espace littoral provenaient des dossiers, d'interviews, des échanges lors des réunions, des consultations des rapports, d'articles, de livres, etc.

1.2.1.1. Un travail de recherche bibliographique et lecture de rapports internes aux organismes

C'est un corpus de données d'informations qui nous a permis d'une part, de comprendre les usages de l'espace littoral et de cerner ses problèmes de gestion, les problématiques environnementales et, d'autre part, de rassembler des données générales concernant l'occupation et l'exploitation de la zone littorale de Matanda-Iguiri. Cette partie nous a permis de mettre l'accent sur l'origine et les évolutions de cette zone au statut complexe. Ainsi, il ressort de cette analyse le fait que la côte de Matanda-Iguiri, objet de notre étude est soumise à l'émergence de la zone industrielle, notamment à une pression croissante du fait ; à la fois de la forte densité de population, du développement de l'activité portuaire et industrialo-portuaire, de pêche et désormais, la confirmation de cette zone comme Réserve Aquatique du Delta de l'Ogooué.

1.2.1.2. Les entretiens

Les entretiens⁴ ont été faits auprès des responsables politiques (collectivités territoriales, maires...), des gestionnaires d'espaces urbanisés ou naturels (Directeur de l'Urbanisme, de l'Environnement, des Travaux publics, de la Pêche, etc.), des

³ Recensement Général de la Population et du Logement (2013).

⁴ Au total, vingt (20) entretiens semi directifs ont été mené auprès de plusieurs acteurs (économiques, étatiques, politiques, etc.) à Port-Gentil.

responsables d'activités et de production (Directeur de la SOGARA⁵, SATRAM⁶, Directeur Régional de l'OPRAG⁷, etc.). Des entretiens ont été également faits auprès des associations écologiques (Benjé Parc, H2O Gabon, etc.). Ils ont été souvent semi-directifs et ont permis de comprendre les processus conflictuels au regard des dynamiques des acteurs sociaux. A cet effet, une grille d'entretien a été soumise aux différents enquêtés. Ainsi, une liste de thèmes à aborder sous forme de questions a été dressée. Il s'agissait entre autres : des relations entre les acteurs du littoral ; des rôles et prérogatives de chaque acteur ; des conflits d'usage entre les acteurs du littoral ; et de la position de l'enquêté face à des projets environnementaux, industriels et portuaires. Une large possibilité était donnée à l'enquêté pour longuement s'exprimer et développer des points non mentionnés dans la grille d'entretien. En outre, ces entretiens qui étaient au nombre de quatorze, ont eu lieu durant sept mois, plus précisément de Juillet 2018 à Janvier 2019. Ils s'échelonnaient selon le profil et la disponibilité de l'enquêté entre une demi-heure et deux heures de temps.

Des entretiens informels avec les usagers du littoral (Pêcheurs, randonneurs, etc.) ont aussi été faits. Par contre, il n'y avait pas de grilles d'entretien à leur soumettre, mais seulement des questions ponctuelles, qui touchaient directement la personne interrogée. Les informations et réponses obtenues ont permis de détecter des conflits d'usage et les processus de décision à l'établissement d'une base de données des situations de conflits et d'évaluation de la vulnérabilité de la zone côtière de Matanda-Iguiri.

1.2.1.3. Le dépouillement de la presse

Les conflits relatés dans la presse correspondent à un mode d'expression des conflits d'usage et donnent des informations sur l'intensité de ces conflits et les acteurs concernés. Pour avoir les informations sur les conflits, le site internet officiel des archives du quotidien l'Union a été utilisé comme source. Dépourvu du système des mots clefs afin de faire ressortir tous les articles ayant trait à la question environnementale de la zone d'étude, il fallait lire en intégralité tous les journaux pour déceler les articles qui traitaient des conflits. Ainsi, il a été recueilli une masse d'informations sur les conflits d'usage liés à l'environnement de 1991 à 2021. Le dépouillement fait a permis de repérer les principaux conflits sur la zone côtière de Matanda-Iguiri.

1.2.1.4. Constitution d'une base de données

Afin d'analyser les données acquises, une base de données a été constituée. Celle-ci correspond à un inventaire des situations de conflits présents sur la zone côtière de Matanda-Iguiri. Ce corpus d'informations a permis d'explicitier les dynamiques socio-environnementales relatives à la zone d'étude, d'identifier le rôle des acteurs et leurs relations avec leurs espaces.

⁵ Société Gabonaise de raffinage

⁶ Société d'Acconage et de Transport Maritime

⁷ Office Nationale des Ports et Rades du Gabon

1.2.2. Identification des acteurs du littoral de Matanda-Iguiri

Le littoral de Matanda-Iguiri est écologiquement riche mais vulnérable et concentre sur un espace restreint une forte activité socio-économique et une dynamique démographique. Les acteurs de ce littoral sont nombreux, et leur utilisation de l'espace diffère selon leurs stratégies et leurs représentations. Ainsi, qu'il s'agisse des interventions directes ou indirectes dans le processus de gestion, les actions de ces acteurs sont déterminantes. Dès lors, l'identification de chaque acteur s'est faite sur le terrain, lors des campagnes d'investigation. Mais, au préalable, la recherche bibliographique entreprise a servi de cadre pour réellement connaître les acteurs impliqués dans les conflits d'usage du littoral de Matanda-Iguiri.

1.3. Traitement des données

Les données collectées étant qualitatives, elles n'ont pas fait l'objet de traitement statistique. Un tri des informations a été fait, puis une base de données réalisée à partir de la recherche documentaire et des investigations de terrain a été faite. Pour cela, nous avons recensé dans un tableur de Microsoft Excel les informations des références bibliographiques importantes et les données de terrain utiles à ladite recherche.

2. Résultats et discussions

2.1. Principaux acteurs de la zone côtière de Matanda-Iguiri

La recherche bibliographique et les investigations de terrain entreprises ont permis d'identifier plusieurs acteurs impliqués, d'une part, dans des situations de conflits d'usage et d'autre part, ceux concernés par la gestion de la zone côtière de Matanda-Iguiri. Dans les lignes qui suivent sont mises en évidence ces différents acteurs et, dans une moindre mesure leurs rôles.

2.1.1. Les administrations publiques

Par acteur public, il s'agit en fait de l'Etat par le canal de ses institutions publiques en charge de façon directe ou indirecte des littoraux. Dans les conflits locaux, le rôle de l'Etat est loin d'être négligeable, mais il est moindre et surtout extrêmement différent. L'Etat est généralement le principal acteur, mais pas toujours (SUBRA P., 2013, p. 54).

2.1.1.1. La Direction de l'Environnement

Cette direction est chargée, au vu de la loi n°007/2014 du 01 août 2014 relative à la protection de l'Environnement en République gabonaise, de la protection et de la valorisation du littoral, de la protection de l'environnement, des espaces sensibles, de la gestion rationnelle des déchets, de la lutte contre la pollution, de la prévention contre les risques industriels, de la sensibilisation des communes en matière d'installation classés et des communes littorales sur la loi littoral et la célébration des journées mondiales sur l'eau et l'environnement en République gabonaise.

Elle se doit donc d'appliquer la loi littorale et la préservation contre les pollutions du milieu marin. Or la réalité est toute autre. En effet, il ressort des entretiens avec quelques responsables du secteur, que cette direction n'a pas les moyens humains et matériels pour mener à bien le rôle qui lui est dévolu. La direction

se contente à l'heure actuelle de dresser des bilans, souvent négatifs sur l'état de délabrement de l'environnement côtier et les différentes infractions constatées sur le long du littoral sans pouvoir agir, ni appliquer la réglementation en vigueur.

2.1.1.2. La Direction de l'Urbanisme

Cette direction définit et met en place des instruments de planification urbaine à toutes les échelles en cohérence avec les schémas nationaux et régionaux d'aménagement du territoire et, les plans de développement. Ceci inclut bien évidemment les plans d'aménagement côtiers et les schémas de développement et d'aménagement du littoral. Ainsi, cet acteur participe à la confection des instruments juridiques et techniques régissant le classement des sols et la protection des sites. Or de l'avis du responsable de la Direction Provinciale de l'urbanisme, l'application de la loi littorale pose d'immenses problèmes, notamment dans la bande *non aedificandi* des 100 mètres.

2.1.1.3. La Direction Provinciale de la Pêche et de l'Aquaculture

Cette direction a pour mission la protection, la préservation, la valorisation, la gestion et l'exploitation du patrimoine halieutique et aquacole, notamment la protection des espèces marines menacées. Il va sans dire que le champ de manœuvre de cet acteur est très limité dans la réserve aquatique du delta de l'Ogooué dans la mesure où, la mainmise de l'industrie et de l'activité portuaire sur le littoral a grandement diminué les ressources halieutiques, et ne reste que peu de choses à préserver en termes de ressources. D'où la nécessité d'intervenir à un niveau supérieur par une politique clairement définie pour la réduction de la pollution marine.

2.1.2. Le secteur économique

Ce sont les acteurs pour qui le littoral est, soit un espace ressource, soit un espace support. Ce groupe renferme trois catégories d'acteurs.

2.1.2.1. Les acteurs exploitants directement ou indirectement la mer et sa proximité

Il s'agit notamment des pêcheurs et des agriculteurs. L'usage pratique pour cette catégorie est d'ordre économique. Concernant l'activité de pêche, la faible production est à mettre sur le dos d'une forte exploitation de sable et une urbanisation croissante qui engendre une pollution marine importante sur la faune et la flore. Tous ces acteurs participent à l'équilibre écologique tout en étant parfois à l'origine de dysfonctionnements comme l'exploitation des ressources et la dégradation de la qualité des eaux.

2.1.2.2. Les industries et entreprises diverses

Il s'agit des acteurs pour qui, le littoral n'est qu'un espace support de leurs activités. Ces acteurs, de par leurs activités et leurs présences sur la zone côtière influencent l'environnement côtier par leurs actions quotidiennes : extraction de sable. Ils participent à la dégradation du littoral. Deux acteurs se distinguent parmi : Satram et Okouwa Nkanza.

Au niveau de Matanda-Iguiri, la destruction de la mangrove est aussi l'œuvre des entreprises privées. En effet le littoral, qui est un milieu attractif, est soumis à l'influence de plusieurs activités notamment l'extraction de sable. Ainsi, lors des enquêtes de terrain, il a été constaté que l'entreprise Satram⁸ exploite le sable au niveau de Lip 1. A partir de l'année 2013, cette entreprise a porté un intérêt au littoral de Matanda-Iguiri et a décidé d'y exploiter le sable pour la construction du stade municipal Michel Essongué, qui a accueilli la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) organisée par le Gabon en 2017. L'exploitation de sable est, rappelons-le, une pratique qui consiste à prélever et exploiter le sable dans les carrières, des dunes ou des plages ou à le draguer dans le lit des rivières ou des océans. Dans notre zone d'étude, cette activité se fait à environ 50 mètres du littoral⁹. Elle se pratique avec des machines sophistiquées qui permettent d'extraire d'énormes quantités de sable.

L'entreprise Okouwa Nkanza est le second acteur identifié qui participe à l'extraction de sable dans la zone de Matanda-Iguiri, notamment dans le secteur de Lip 3. En effet, Okouwa Nkanza est une entreprise gabonaise qui a vu le jour en 2014 et dont le Directeur Sadi Wora est de nationalité gabonaise mais d'origine Libanaise. Celle-ci a remplacé au pied levé l'entreprise dénommée Nuez & Fils Gabon dont le contrat avec l'Etat (précisément avec la Direction des Mines chargée des carrières de sables) avait été résilié. Cet acteur, comme la société Satram Gabon, fait dans l'extraction de sable à but commercial. Cependant, il convient de signaler que le matériel dont dispose cette entreprise est moindre, c'est-à-dire qu'elle ne se contente que d'une machine qui permet d'extraire le sable en mer, comparé à celle de Satram Gabon (Photos 1 et 2, ci-après). Aussi, remarque-t-on que les deux acteurs sont adjacents. En effet, dans un territoire aussi restreint que la zone côtière de Matanda-Iguiri, environ cinq cents mètres séparent ces deux entreprises. Ainsi, le littoral et donc les mangroves de Matanda-Iguiri subissent des pertes considérables générées par cet acteur.

Photo 1 et 2: Extraction de sable par la suceuse de l'entreprise Okouwa Nkanza à Lip 3 (Iguiri).



Ces photos montrent la suceuse de sable marin de l'entreprise Okouwa Nkanza à Lip 3 en pleine activité.

Cliché : C.O. Nkouanzi Mabika, décembre 2018.

2.1.3. Le grand public

2.1.3.1. Les habitants

Ce sont les personnes qui résident le long du littoral dans la bande des trois kilomètres telle que définie dans la loi du littoral. Elles sont presque 7000 habitants. Ces habitants subissent les stigmates d'une exploitation de sable aux multiples aspects

⁸ Société d'Acconnage de Transport Maritime.

⁹ Enquête de terrain réalisée par Nkouanzi Mabika Christ Olsen, le 15 octobre 2018.

avec des répercussions néfastes sur leur avenir. En revanche, ces habitants détruisent la mangrove à travers les constructions anarchiques et les différentes coupes effectuées pour se ravitailler en bois de chauffage, mais également pour la production des poubelles sauvages.

2.1.3.2. Les associations

Il existe plusieurs associations en charge de la protection du littoral au Gabon. En effet, ce sont des ONGs travaillant de connivence avec la Direction Provinciale des Ecosystèmes Aquatiques, qui est une composante du Ministère des Eaux et Forêts et du Développement Durable. Il s'agit spécifiquement des ONGs Centre d'Action pour le Développement Durable et l'Environnement (CADDE), Génération Eau Claire, Plurméa, etc. Celles-ci sont basées à Libreville et leurs actions de conservation pour la préservation de cet écosystème (le littoral) se circonscrivent dans la capitale politique du Gabon.

En revanche, dans la commune de Port-Gentil, une seule ONG dénommée H2O Gabon dirigée par M. Henri Michel August a pour mission de lutter pour la préservation de l'environnement littoral. D'ailleurs, le 23 avril 2016, cette ONG et l'Union des Jeunes du Parti Démocratique Gabonais se sont unis à l'occasion d'une sortie verte dans la zone d'étude. En effet, il s'est agi lors de cette journée, de sensibiliser les populations riveraines autour des espaces à mangroves et de l'importance de ces formations. Et dans le même temps, le responsable de cette institution a interpellé les décideurs locaux quant à la dégradation de la mangrove de cette zone.

2.1.3.3. Les experts

Ce sont des spécialistes de disciplines variées qui ont pour rôle la prospection et la recherche pour la protection du littoral. Hormis quelques scientifiques au niveau de l'Université Omar Bongo, l'Institut de Recherche en Sciences Humaines, aucun laboratoire n'est actif à Port-Gentil sur les études du littoral. Les experts ne contribuent que timidement aux débats et à la prise de décision dans les problèmes environnementaux liés à la zone côtière de Port-Gentil.

2.2. *Conflits d'usage*

Comme nous l'avons présenté, la zone côtière de Matanda-Iguiri est un espace partagé où se confrontent des intérêts et des usages différents. Par ailleurs, il est primordial de ne pas occulter les conflits entre "usage" et "non usage". La protection et la conservation d'un espace, d'une ressource ou d'un environnement peut être un choix susceptible de générer des conflits avec d'autres activités qui auraient souhaité pouvoir en bénéficier pour se développer.

2.2.1. *Les conflits liés à l'utilisation de l'espace*

Dans la zone littorale de Matanda-Iguiri de nombreuses activités sont mises en valeur. Il s'agit des activités résidentielles et récréatives. Ces activités sont contraintes de se partager un espace très convoité et exigüe. Par conséquent, ce partage forcé aboutit le plus souvent à des conflits. A cet effet, relève-t-on les conflits suivants dans

la zone d'étude : conflit urbanisation-agriculture ; conflit entre les entreprises d'extraction de sable-pêcheurs artisanaux ; et conflit pêcheurs artisanaux-communautés autochtones.

2.2.1.1. Conflit urbanisation- agriculture littorale

Il faut noter que l'urbanisation du littoral de Matanda-Iguiri est de plus en plus forte et se concentre davantage dans la partie Sud de la zone où de nouvelles constructions font éruption chaque jour. De plus, la concentration accrue de la population est aggravée par la situation socio-économique de la ville. Ces nouvelles constructions se font bien évidemment au détriment de la côte. Parmi les conséquences de cette concentration on note le changement d'usage de terrains auparavant utilisés par une activité agricole artisanale.

Les constructions qui sont faites dans la zone d'étude nécessitent de nouvelles infrastructures, mais créent également des nuisances (voirie, réseaux...). En dépit des plans d'aménagement (SDAU¹⁰), on assiste depuis ces dernières années à une « chasse » aux terrains par les populations les plus démunies économiquement. Ce sont bien évidemment les agriculteurs artisanaux qui sont les plus menacés dans cette conquête du foncier. Il s'agit là des conflits entre l'extension urbaine littorale et le maintien de l'activité agricole littorale.

2.2.1.2. Conflit entre les entreprises d'extraction de sable et les pêcheurs artisanaux

Les acteurs qui font dans l'extraction de sable dans la zone de Matanda-Iguiri sont au nombre de deux : Satram Gabon et Okouwa Nkanza. En effet, leur extraction se fait en *on-shore*¹¹ et *off-shore*¹² par des machines plus ou moins sophistiquées. Par conséquent, une étendue considérable de mangrove est détruite sans se soucier du rôle qu'elle joue pour les populations riveraines. La pêche constitue l'activité principale des communautés expatriées côtières dans lesquelles elle est perçue comme une activité culturelle avant les besoins économiques. Malgré le rôle primordial que les mangroves et les systèmes connexes jouent dans les pêcheries, il se trouve qu'avec le dragage en mer que font les entreprises d'exploitation de sable aux abords des lieux d'habitation de ces populations (pêcheurs), cela impacte leurs activités principales. En effet, lorsque ces sociétés extraient le sable, elles dégradent les mangroves qui protègent ces riverains contre les aléas naturels à savoir : les houles, les foudres, les tempêtes et les fortes vagues issues des houles. Aussi, comme il a été mentionné, les mangroves sont un site où viennent se reproduire les différentes espèces halieutiques. Cet écocide fait par ces acteurs entraîne inéluctablement une raréfaction des ressources halieutiques importantes pour ces communautés (Figure 1).

¹⁰ Schéma Directeur d'Aménagement Urbain

¹¹ Sur le continent

¹² En mer

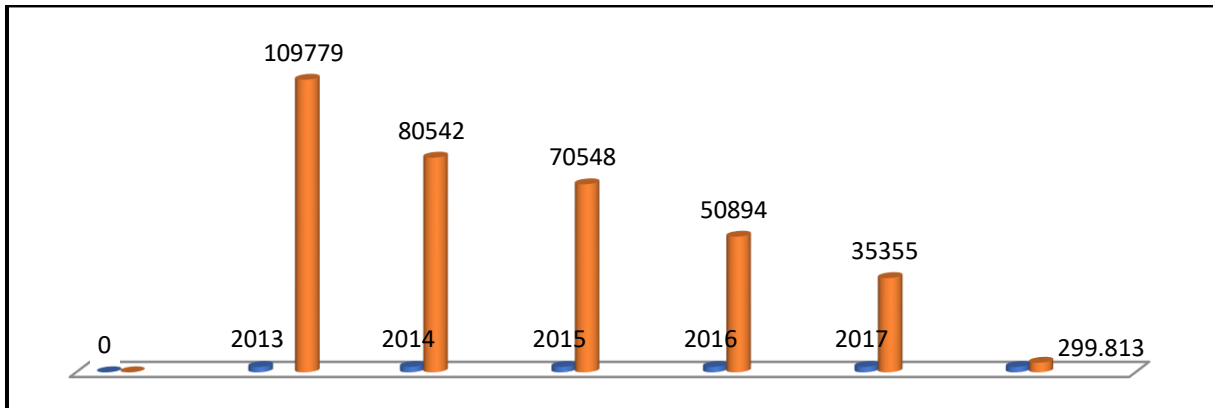


Figure 1 : Évolution des captures des ressources halieutiques 2013-2017 dans la zone côtière de Matanda-Iguiri.

Source : Direction Provinciale de la Pêche et de l'Aquaculture, 2019.

2.2.1.3. Conflit entre pêcheurs artisanaux et communauté autochtones

Le conflit entre ces deux acteurs locaux repose essentiellement sur le foncier. En effet, l'espace côtier de Matanda-Iguiri a été pris d'assaut par les populations en déshérence de terrain. L'urbanisation accélérée et anarchique de Lip se fait suite à la croissance démographique de la ville de Port-Gentil, à laquelle on peut adjoindre la faim foncière et surtout la crise économique qui sévit actuellement. Dans ce contexte marqué par la crise économique du secteur pétrolier, les nombreuses ressources de l'espace marin et côtier (terres, terrains bon marché, bois, poisson, sable...) attirent des populations de différentes communautés. Face à la demande de plus en plus croissante de terrain, la notion de propriété se met en place dans un domaine public maritime. L'arrivée des communautés allogènes dans la zone de Lip est à l'origine des nombreuses représentations sociales de l'espace littoral. Ces représentations vont se traduire par toutes sortes d'occupation sur le site favorisant ainsi l'exploitation irrationnelle des ressources, la régression de la mangrove au profit de l'habitat (Photo 3, ci-après). Le conflit sur le foncier dans la zone d'étude se manifeste par les communautés étrangères qui s'accaparent des terrains au profit des communautés autochtones installées bien avant elles.

Photo 1: Accaparement espaces à mangrove par la population locale Lip 3 (Iguiri).



Cliché : C.O. Nkouanzi Mabika, décembre 2018.

2.2.2. *Les conflits découlant des activités régulatrices*

Certains outils et mécanismes mis en place, loin de résoudre les conflits entre activités ont tendance à amplifier ces crises. Ces outils et mécanismes peuvent être divisés en deux catégories : la lourdeur de la réglementation en vigueur et les difficultés de prévention ou de régularisation des conflits qui peuvent se présenter.

2.2.2.1. La lourdeur de la réglementation en vigueur

Les activités présentes sur le littoral sont soumises à des réglementations relatives à leur exercice, « *Les activités sectorielles et les conflits qui peuvent en résulter sont largement dépendants des politiques, mises en place (ou pas) par les agences et ministères spécialisés, dans un espace (zone côtière) qui reste encore presque toujours tributaires de la traditionnelle délimitation juridique entre terre et mer, et des segmentations propres à chaque secteur* » (HENOCQUE Y. et DENIS J., 2001, p 22). Ces lois d'ordre urbanistique, environnementales s'imposent aux différents acteurs et tendent à introduire de nouveaux paramètres, dont il faut tenir compte dans les relations entre acteurs. Enfin, en plus des normes qui existent, la mise en place d'une nouvelle réglementation impose de nouvelles contraintes pour les acteurs. C'est le cas du code de l'Urbanisme qui de l'avis des spécialistes juridiques et différents acteurs est caractérisée par l'imprécision. Le flou de cette loi crée une source de conflits entre diverses activités littorales. La loi demeure imprécise, notamment sur la définition des notions de « littoral », « espace proche du rivage ».

2.2.2.2. Une insuffisante capacité des acteurs à prévenir ou à réguler les conflits

L'absence de véritables études d'impact établies pour mesurer l'éventualité d'une atteinte au littoral - et non pas pour faire passer son projet- est un signe d'un manque d'anticipation de la part des acteurs qui interagissent sur le littoral. Néanmoins, lorsque les difficultés surviennent, les acteurs adoptent souvent une « stratégie de Pompier », c'est-à-dire qu'ils réagissent seulement une fois que les problèmes ou les conflits sont flagrants, et qu'il convient non plus de les prévenir, mais de les régler.

2.3. *Les aspects de la gestion de la zone littorale de Matanda-Iguiri*

L'analyse des rôles des acteurs qui interviennent sur le littoral de Matanda-Iguiri et des conflits d'usage qui y naissent permet de mettre en évidence les aspects d'une gestion. De ce fait, nous proposons quelques pistes de solutions afin que la zone d'étude puisse se développer dans un climat de concertation des acteurs, et être en position de prévenir tout conflit d'usage. Il s'agit là, en effet, de parvenir à réunir les conditions d'un développement harmonieux, pérenne et durable du site. En ce sens, une gestion concertée du littoral de Matanda-Iguiri ne sera véritablement possible qu'en arrivant à (i) favoriser une meilleure répartition des activités dans le temps et dans l'espace, (ii) parvenir à une gestion partagée du littoral et (iii) permettre une meilleure anticipation des difficultés.

2.3.1. Favoriser une meilleure répartition des activités dans le temps et dans l'espace

L'espace littoral de notre zone d'étude est actuellement utilisé par de nombreuses activités, qu'elles soient productives ou extractives. Cette concentration d'activités sur un même espace, et au même moment, a des conséquences en termes d'artificialisation des sols, de difficulté d'accès à certains sites, de congestion des voies de circulation et des sites eux-mêmes. Cela se traduit par un accroissement des tensions entre activités présentes sur une même zone. Ces activités sont donc contraintes de se partager un espace de plus en plus convoité. Mais, régulièrement, ce partage ne se fait pas correctement et on assiste à l'apparition de concurrences entre les acteurs qui, pour certains, vont jusqu'à générer de véritables conflits.

Quel que soit le type d'usage de l'espace (résider, produire, se divertir), il est possible de recenser des activités pour lesquelles la présence de la mer n'est pas un impératif. En effet, si le littoral est bien desservi par de bonnes infrastructures routières, il n'est pas impensable de développer la fonction résidentielle dans l'arrière-pays pour les populations allochtones et locales qui s'installent progressivement dans les zones sensibles.

Quant aux activités minières (extraction de sable) liées au littoral, certaines d'entre elles pourraient être localisées davantage dans les terres sans qu'aucune contre-indication technique ne s'y oppose. En effet, il a été constaté que l'extraction de sable entraîne des dommages écologiques et humains sur notre site d'étude. Cependant, la délocalisation de cette activité dans le continent ou dans l'Ogooué, comme l'ont d'ailleurs décidé les autorités gouvernementales, seraient bénéfiques pour l'espace littoral de Matanda-Iguiri.

2.3.2. Parvenir à une gestion partagée du littoral

Les multiples activités qui se côtoient sur le littoral sont rarement harmonisées par les différents acteurs qu'elles regroupent et se développent au contraire de façon éparse. En toute logique, elles défendent essentiellement un intérêt individuel (ROBERT S. et *al.*, 2016, p. 85). En cela, elles ne s'inscrivent pas dans une dynamique de système. Or, seule une approche systémique de ces activités leur permettra de s'exercer en harmonie sur le littoral et d'aller dans le sens d'une gestion concertée du développement du territoire (BIGNOUMBA G.-S., 2001, p. 112). La résolution des conflits ou des concurrences d'usages sur le littoral de Matanda-Iguiri reposerait sur l'adhésion des usagers à une démarche de négociation contractuelle et à des compromis. La réglementation seule ne peut pas tout résoudre. On ne parviendra pas à venir à bout des conflits d'usages uniquement par des procédures législatives et réglementaires. Les procédures contractuelles entre les acteurs confrontés à des difficultés de cohabitation et à des intérêts divergents ont davantage de chance d'aboutir.

2.3.3. *Permettre une meilleure anticipation des difficultés*

Lorsqu'un projet susceptible d'avoir à long terme des impacts sur le milieu littoral voit le jour, ses initiateurs n'en mesurent pas toujours les effets. Cette « insouciance » peut s'expliquer par une gestion individuelle, sectorielle, ou parfois une évolution dans le contenu du projet (HADEF R. et LABII B., 2013, p. 35). En effet, certains opérateurs notamment ceux de petites tailles n'ont pas la culture de mener des études d'impacts environnementales avant le début de leurs activités afin de mesurer les potentiels impacts qui en découleraient. C'est dans ce sens que Satram Gabon et Okouwa Nkanza, qui n'ont pas mené des études d'impacts environnementales sur la zone d'extraction de sable. On se trouve donc fréquemment en présence d'un manque d'anticipation. Cette gestion dans l'urgence et sans mesure globale se limite en réalité à répondre à un souci de paix sociale et n'est pas efficace (BIGNOUMBA G.-S., 2001, p. 119).

Conclusion

La compréhension d'une part, des logiques des acteurs intervenants dans la zone littorale de Matanda-Iguiri, par rapport au problème central d'atteinte à l'environnement côtier et, d'autre part, de la manière dont ils entrent en relation les uns avec les autres, a permis de reconstituer le système de gestion actuel du littoral avec ses imperfections et les conflits qui en découlent. En effet, ces conflits font intervenir plusieurs acteurs locaux aux logiques divergentes (acteurs protégeant et dégradants la ressource) et dont les rapports de forces sont en faveur de ceux qui exploitent cette ressource de manière irrationnelle. De plus, ces acteurs ont adopté des stratégies leur permettant d'avoir le contrôle du territoire convoité. Par ailleurs, l'utilisation abusive et irrationnelle du littoral de Matanda-Iguiri entraîne des conflits qui opposent les usagers entre eux, et voit aussi se confronter les usagers et les institutions publiques et privées. À cet effet, la gestion intégrée dudit littoral passe nécessairement par la révision de l'action publique en tant qu'acteur régulateur, par la définition des responsabilités et des notions, et par l'application rigoureuse de la législation. Autrement dit, il faudrait une gestion qui offre les moyens et les outils d'intégration des actions, et des politiques en faveur d'un projet commun de développement et de valorisation de la zone côtière de Matanda-Iguiri. La zone littorale de Matanda-Iguiri doit retrouver à la fois, un mode d'occupation de l'espace plus adapté à la rareté et à la fragilité de ce littoral, et construire des modes de développement originaux.

Références bibliographiques

- BIGNOUMBA G.S., 2000, « Anthropisation et conflit d'usage sur le littoral du Gabon : Éléments de réflexion » in *Cahiers nantais*, n°53, pp. 107-114.
- CADORET A., 2006, *Conflits d'usage liés à l'environnement et réseaux sociaux : Enjeux d'une gestion intégrée ? Le cas du littoral du Languedoc-Roussillon*, Thèse de doctorat de Géographie, Université Paul Valéry, Montpellier III, Montpellier, 586 p.
- CATANZANO J., THEBAUD O., 1995, *Le littoral : pour une approche de la réglementation des conflits d'usage*, Institut océanographique, IFREMER, Coll : Propos, Paris, 145 p.
- CICIN-SAIN B., 1992, « Multiple Use Conflicts and their Resolution: Toward a Comprehensive Research Agenda » in *Ocean Management in Global Change*, pp. 285-308.
- CORLAY J.-P., 1995, « Géographie sociale, géographie du littoral », in *Norois*, pp.251-253.
- HADEF R., LABII B., 2013, « Les conflits d'usage et les procédures de gestion de la zone côtière de Skikda » in *Sciences & Technologie*, n°38, pp. 25-38.
- HENOCQUE Y., DENIS J., 2001, *Des outils et des hommes pour une gestion intégrée des zones côtières*, commission océanique intergouvernementale, manuels et guides N°42, guide méthodologique, volume 2, 65 p.
- INDJIELEY M., 2013, « Exploitation de ressources naturelles et risques environnementaux à la périphérie de Libreville » in *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], n°261, mis en ligne le 01 janvier 2015, <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-d-outre-mer-2013-1-page-57.htm> consulté le 04 novembre 2022.
- NKOUANZI MABIKA C.O., 2019, *Les conflits d'usage autour des mangroves sur le littoral Matanda-Iguiri (Port-Gentil) : élément d'analyse géopolitique locale*, Mémoire de Master de Géographie, Université Omar Bongo, Libreville, 138 p.
- ROBERT S., CICILLE P., SCHLEYER-LINDENMANN A., 2016, « Appréhender les modes d'habiter le littoral par les représentations sociales du paysage » in *Presses Universitaires d'Aix Marseille*, pp.79-93.
- ROPIVIA M.-L., 2017, « Chapitre introductif-Peuple autochtone et migrants ouest-africains à Port-Gentil, nomenclature et représentations du littoral Atlantique » in POTTIER P., MENIE OVONO Z., FAURE F. E. et BIGNOUMBA G.-S. (dir.), *Les régions littorales du Gabon : Élément de réflexion pour une planification stratégique du territoire*, Nantes, LETG-Nantes Géolittomer et, Libreville, Raponda-Walker, (éditeurs), pp. 27-37.
- ROSSATANGA-RIGNAULT G., BIGNOUMBA G.-S., 2017, « Chapitre 17-Enjeux du littoral gabonais et politique nationale de la mer » in POTTIER P., MENIE OVONO Z., FAURE F. E. et BIGNOUMBA G.-S. (dir.), *Les régions littorales du Gabon : Élément de réflexion pour une planification stratégique du territoire*, Nantes, LETG-Nantes Géolittomer et, Libreville, Raponda-Walker, (éditeurs), pp. 381-387.

- SUBRA P, 2013, « La géopolitique, une ou plurielle ? Place, enjeux et outils d'une géopolitique locale » *in Hérodote*, n° 146-147, pp. 45-70.
- VALLEGA A., 1999, *Fundamentals of integrated Coastal Management*, Kluwer Academic Publishers, Netherlands, 262 p.